

# COTITA

# LA BIODIVERSITÉ

## Enjeu majeur pour les générations futures

26 novembre 2009



Emmanuel de Guillebon  
DREAL Rhône-Alpes

Ressources, territoires, habitats et logement  
Énergie et climat Développement durable  
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent  
pour  
l'avenir

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Rhône-Alpes  
Délégation de bassin Rhône-Méditerranée

# 2010, année internationale de la biodiversité



2010 Année Internationale de la Diversité Biologique

Ressources, territoires, habitats et logement  
Énergie et climat Développement durable  
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent  
pour  
l'avenir

# Quelques réflexions avant la discussion

---

- Le tissu vivant de la planète
- Au service de l'Homme
- Une histoire de temps
- Exploiter (teur) ... ou exploiter (tant) ?

# Le tissu vivant de la planète (1)

## Les espèces

---

- Représentation familière (Noé, Linné...)
- Grandes espèces :
  - 350 000 végétaux
  - 1 300 000 animaux
- Entre 10 et 100 millions ...
- La plus abondante : *Prochlorococcus*  
(plancton : 100 M/litre d'eau de mer...)
- On en découvre tous les jours : laîche des glaciers  
(2004 Mont Cenis)
- Des relations permanentes : compétition, prédation, parasitisme, commensalisme, mutualisme

# Le tissu vivant de la planète (2)

## Multiplés aspects de la biodiversité

---

- Diversité infra spécifique (génétique, des acquis)  
... tous différents, tous uniques
- Diversité intra spécifique (espèces)  
... plusieurs dizaines de millions
- Diversité systémique (écosystème ou biocoenose)  
... niche écologique
- Diversité des paysages (écocomplexes)  
... corridors et milieux complémentaires

*« Variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces, ainsi que celle des écosystèmes »*

(définition de la convention de Rio – 1992)

# Au service de l'Homme

---

*« Dieu les bénit et leur dit : soyez féconds, multipliez, emplissez la terre et soumettez-la; dominez sur les poissons de la mer, les oiseaux du ciel et tous les animaux qui rampent sur la terre (...) Yahvé Dieu prit l'homme et l'établit dans le jardin d'Éden pour le cultiver et le garder. » (Livre de la Genèse)*

- Du berceau au cercueil
  - ... alimentation, logement
  - ... matière première, molécules inconnues
- Cadre de vie
  - ... régulation du climat, cycle de l'eau
  - ... aménités (paysage)
- Assurance vie
  - ...capacité évolutive
  - ...adaptation au changement
- La nature : sujet ou objet ?
  - ... représentation de la nature
  - ... société humaine, société naturelle ?

# Une histoire de temps (1)

## L'évolution (Darwin)

---

Le présent est saturé du passé et en gestation du futur (Leibnitz)

Le résultat d'une longue histoire de mutations (erreurs de copie)  
La sélection naturelle favorise l'adaptation

Les écosystèmes évoluent (perturbations vs climax)  
Dynamique du vivant.

*Les perturbations introduisent de l'hétérogénéité dans l'environnement, sont créatrices de biodiversité sur le plan évolutif, et régulatrices de cette biodiversité sur le temps écologique.*

L'homme a été un acteur fondamental de cette histoire,  
MAIS ...changement de braquet !!!

*Taux naturel d'extinction : 1sp/1000 par millénaire*  
*Cicatrisation de « grande crise » : 5-25 millions d'années*

# Une histoire de temps (2)

## Les risques pour la biodiversité

---

- ❑ Disparition
  - ... directe, par surexploitation ou destruction,
  - ... indirecte, par perte d'habitat
  
- ❑ Fragmentation
  - ... corridors écologiques
  - ... trame verte et bleue
  
- ❑ Banalisation
  - ... uniformisation (agriculture, forêt)
  - ... espèces invasives

Accélération du temps et de l'incidence de l'homme ?  
Changement climatique



# Exploiteur ou exploitant ? (1)

## Un principe général dans notre constitution

---

Le peuple français, considérant :

Que les ressources et les équilibres naturels ont conditionné l'émergence de l'humanité ;

Que l'avenir et l'existence même de l'humanité sont indissociables de son milieu naturel ;

Que l'environnement est le patrimoine commun des êtres humains ;

Que l'homme exerce une influence croissante sur les conditions de la vie et sur sa propre évolution ;

Que la diversité biologique, l'épanouissement de la personne et le progrès des sociétés humaines sont affectés par certains modes de consommation ou de production et par l'exploitation excessive des ressources naturelles ;

Que la préservation de l'environnement doit être recherchée au même titre que les autres intérêts fondamentaux de la Nation ;

Qu'afin d'assurer un développement durable, les choix destinés à répondre aux besoins du présent ne doivent pas compromettre la capacité des générations futures et des autres peuples à satisfaire leurs propres besoins,

# Exploiteur ou exploitant ? (2)

## Un principe général rappelé au L 110-1 du Code de l'environnement

---

Les espaces, ressources et milieux naturels, les sites et paysages, la qualité de l'air, les espèces animales et végétales, la diversité et les équilibres biologiques auxquels ils participent font partie du patrimoine commun de la nation.

Leur protection, leur mise en valeur, leur restauration, leur remise en état et leur gestion sont d'intérêt général et concourent à l'objectif de développement durable qui vise à satisfaire les besoins de développement et la santé des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Elles s'inspirent, dans le cadre des lois qui en définissent la portée, des principes suivants : le principe de précaution, le principe d'action préventive et de correction, par priorité à la source, des atteintes à l'environnement, le principe pollueur-payeur et le principe de participation.

# Exploiteur ou exploitant ? (3)

## Modes de protection forte « statutaire » de la biodiversité

---

### Espèces :

listes d'espèces protégées (niveau national, ou régional)

### Espaces :

parcs nationaux, réserves nationales,  
Mais aussi réserves régionales, espaces naturels sensibles, réserves de chasse, réserves biologiques domaniales, et demain corridors ...

### Milieus et habitats :

arrêtés de protection de biotopes  
Réseau Natura 2000 (oiseaux, habitats)  
Zones humides

**Dispositions fortes** mais dans certains cas possibilités de dérogation justifiées et argumentées (variantes explorant tous les champs)  
Mesures compensatoires visant TOUJOURS à éviter la perte de biodiversité

**Références** : Code de l'environnement et Directives européennes (faune flore)

# Exploiteur ou exploitant ? (4)

## La conservation par la gestion

---

- Dispositif plutôt contractuel sur certains territoires (espaces naturels sensibles, contrats Natura 2000, ..)
- Modalités de gestion plus environnementale : mesures agri-environnementales,
- Planification prenant en compte la biodiversité (schéma des carrières ...)
- Gestion « raisonnable » (éco-citoyenne) , voire comportements « privés »

# Exploiteur ou exploitant ? (5)

## L'évaluation des incidences

---

Rapport d'évaluation environnementale établi par le maître d'ouvrage  
(Extension de la notion d'étude d'impact)

But : intégrer les enjeux environnementaux et  
permettre la transparence des choix

Et avisé par une autorité extérieure « séparée de la maîtrise d'ouvrage  
ou de la décision d'autorisation » :

- Préfet de département
- Préfet de région
- Ministre (CGDD ou CGEDD)

Portant sur :

- la qualité du rapport environnemental
- la manière dont l'environnement est pris en compte dans le projet  
(et notamment la pertinence et la suffisance des mesures d'évitement,  
de réduction voire de compensation des impacts)

# Exploiteur ou exploitant ? (6)

## Les associations et la gouvernance

---

Convention d'Aarhus :

*« Accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement »*

Les associations agréées :

Le droit du public à savoir :

- ... enquêtes publiques
- ... résumé non technique
- ... débat public, « Grenelle »

# Exploiteur ou exploitant ? (7)

## Stratégie nationale de la biodiversité

---

Découle de la convention internationale sur la diversité biologique (1992)

Stratégie nationale élaborée en 2004, actualisée en 2009 et sera revue en 2011

### Deux finalités :

- Arrêter l'érosion de la biodiversité d'ici 2010 (FR et UE).
- Suivre l'évolution de l'état de la biodiversité sur tout le territoire national.

### Cinq objectifs :

- Maintenir et restaurer la **diversité génétique** du vivant,
- Maintenir et restaurer la **diversité des espèces** sur l'ensemble du territoire,
- Maintenir et restaurer la **diversité des écosystèmes** et des habitats,
- Maintenir et développer les **continuités écologiques**,
- Assurer le bon **fonctionnement des écosystèmes**

### Mise en œuvre :

coordination générale par le **MEEDDM** et un pilotage interministériel ;  
mise en œuvre de **plans d'action sectoriels** par chacun des ministères concernés ;  
une mobilisation des partenaires  
rendez-vous réguliers pour des débats sur la biodiversité au sein du CNDD, en partenariat avec l'UICN ;  
rapports d'activité annuels et un bilan national biodiversité tous les deux ans.

# Conclusion

---

La vie sur terre n'existe que parce qu'elle innove et foisonne constamment. Protéger la diversité biologique, c'est protéger les conditions même de notre existence.

L'Homme fait partie des réseaux de la vie. Il ne pourra continuer de tirer parti des innombrables ressources que lui procure la biodiversité qu'en respectant toute la richesse de cette dynamique.

Réf : « la biodiversité ; les réseaux de la vie »  
(Conseil scientifique du patrimoine Naturel et de la Biodiversité – mars 2009), sur le site Internet du MEEDDM